

4.2.1 Actions précoces sous forme de transferts monétaires

Récapitulatif

Une action précoce, en particulier les transferts monétaires aux ménages, permet aux plus vulnérables d'échapper à l'obligation de vendre certains de leurs biens

pour couvrir le coût de leur évacuation en cas de catastrophe soudaine, mais aussi de prendre les mesures nécessaires pour protéger leurs maisons, leurs moyens de subsistance et leur santé. Cet argent leur apporte une certaine flexibilité et une certaine liberté de choix tout en exerçant souvent un effet multiplicateur sur les économies locales. Soutenir les marchés par ce biais au niveau de la demande (ménage) ou de l'offre (commerçant·e·s) avant un choc peut favoriser la disponibilité des produits et la stabilité des prix. Si les mécanismes requis sont en place, les transferts monétaires peuvent se faire par voie numérique, avec plus de pertinence et de sécurité que d'autres formes d'assistance, et si le contexte le permet, ils peuvent se faire dans des fenêtres de planification très serrées, par exemple 36 heures avant l'arrivée prévue d'un cyclone.

Pour les actions précoces qui proposent une assistance sous forme d'espèces ou de coupons (AEC), l'enregistrement et la distribution se font avant la catastrophe. Dans le cadre du financement basé sur les prévisions, le protocole d'action précoce (PAP) détermine le processus, les chaînes de commandement, les acteur·rice·s et le budget qui permettent une AEC rapide et un accès au Mécanisme du DREF pour l'ABP.

Bien que les composants techniques de l'organisation d'activités de transferts monétaires en espèces ou en coupons dans le cadre du FBP ne diffèrent pas dans leur portée de l'AEC classique à la phase des secours ou du relèvement, leur calendrier et leur mise en œuvre doivent être bien compris. Pour citer un exemple, l'AEC dans ce contexte se révèle très particulière en raison du délai d'activation qui est **inconnu** et de l'**échéance très courte** pour l'enregistrement et le versement/la distribution. Partant, des **précontrats avec des prestataires de services financiers (PSF)**, des systèmes permettant un **ciblage** flexible et un **enregistrement** rapide, un **accès à des marchés** qui fonctionnent et des **valeurs de transfert** bien définies exigent une réflexion approfondie et une préparation efficace.

Les recommandations qui suivent présentent les grandes lignes d'un **processus par étape** destiné à la préparation et à l'implémentation d'actions précoces (AP) sous la forme de transferts monétaires en espèces et en coupons et citent des normes minimales pour la mise en place d'AP basées sur des transferts monétaires. Ces recommandations sont alignées sur des outils complémentaires existants comme la Boîte à outils pour les transferts monétaires dans les situations d'urgence du MCRCR.

Étape 1 : évaluation de la faisabilité des transferts monétaires

Bien que les PAP soient menés au niveau national, choisissez judicieusement les zones cibles de votre évaluation (communautés et marchés) en veillant à ce qu'elles soient représentatives des conditions favorables et défavorables spécifiques pour le pays ou la zone du PAP dans son ensemble. Vous devrez peut-être sélectionner quelques communautés (urbaines et rurales, proches et éloignées des marchés, faciles d'accès et isolées, etc.) pour procéder à l'évaluation de la communauté proprement dite, du marché et du prestataire de services financiers.



© CRC

Évaluation de la communauté dans la perspective des transferts monétaires en espèces et en coupons

À l'instar de l'assistance humanitaire en général, les transferts monétaires doivent se fonder sur les besoins. Vérifiez s'il s'agit de l'action précoce qui est privilégiée et si celle-ci est envisageable dans les contextes spécifiques, mais n'oubliez pas que cette vérification sera également conditionnée par le délai des prévisions et par les besoins estimés en fonction des impacts passés. Essayez de découvrir les besoins prioritaires des communautés, leurs préférences concernant le type d'autoassistance fournie par le secteur de l'action précoce, les modalités de distribution (en espèces, en coupons, en nature ou un

mélange), leur accès aux services financiers et enfin, leurs connaissances en la matière. Efforcez-vous également de savoir si elles perçoivent des risques liés à l'assistance en espèces et en coupons, et d'évaluer la capacité de réaction traditionnelle en fonction de données historiques. [OUTIL 1 : Liste de contrôle relative à la faisabilité des transferts monétaires]

Évaluation des marchés

Une évaluation des marchés met en lumière l'environnement favorable pour une AEC. Une analyse de référence des marchés étudie les accès, la disponibilité des marchandises, leur qualité, leur quantité, leurs prix, la chaîne d'approvisionnement ainsi que les tendances. Elle s'effectue au cours du processus de planification et de test de l'AP, bien avant les aléas prévus chaque saison, ce qui permet à l'équipe de FBP de comprendre l'environnement des marchés, ses performances, sans oublier les impacts que des chocs similaires ont eus sur ces marchés par le passé. Pour votre évaluation, vous devez prendre en compte les marchés locaux et régionaux les plus utilisés par les groupes de population cibles pour obtenir les fournitures ou services voulu-e-s ainsi que leur intégration dans les chaînes d'approvisionnement nationales. Des études relatives aux données sur les marchés sont généralement disponibles auprès du service statistique national. [OUTIL 2 : Évaluation rapide des marchés]



Veillez à impliquer les intervenant-e-s logistiques à la phase d'évaluation, a fortiori pour les évaluations des marchés et des fournisseurs de coupons !



Si les capacités techniques pour cette évaluation du marché manquent dans le pays, envisagez de faire appel à un soutien régional ou mondial !



Passage à l'échelon supérieur des marchés et des fournisseurs

Il est important de connaître le délai d'exécution/de notification pour le réapprovisionnement ou le passage à l'échelon supérieur du côté des commerçant-e-s/services. N'oubliez pas d'ajouter une communication aux marchés/commerçant-e-s/services à vos activités une fois que l'action est déclenchée. Cette démarche sera en outre fortement liée aux actions précoces correspondantes

identifiées et priorisées dans le PAP, concernant par exemple les abris, les moyens de subsistance ou la santé.

[Étude de cas : Faisabilité PTE (ES)]

Évaluation du prestataire de services financiers

Évaluez soigneusement la capacité et l'accessibilité des potentiel·le·s prestataires de services (banque, bureaux de sociétés de transfert de fonds, entreprise de paiement mobile, bureau de poste, etc.) pour traiter les transferts monétaires ponctuellement, sur un laps de temps assez court et dans des zones qui ne sont pas prédéfinies. [OUTIL 3 : Cartographie des prestataires de services financiers]

Il se peut que seul·e·s quelques prestataires de services soient viables, ce qui restreint d'autant le choix. Pour vous aider dans votre sélection, considérez les éléments suivants

- disponibilité et volonté d'agir en fonction d'un déclencheur dans un délai convenu ;
- couverture géographique et notoriété au sein de la communauté ;
- respect d'exigences minimales pour les transferts monétaires et le rapprochement financier.



Pensez à impliquer les pouvoirs publics concernés, notamment le ministère des Finances, à la phase d'évaluation, en particulier pour l'analyse des prestataires de services financiers !



Informez-vous du délai d'exécution/de notification dont ils-elles ont besoin pour intensifier leurs services. N'oubliez pas d'ajouter une communication aux PSF et à leurs filiales locales dans votre plan d'activités une fois que l'action précoce est déclenchée.

Points clés

- Désignez un point focal ou collaborez étroitement avec le point focal de la société nationale hôte pour les transferts monétaires.
- Collaborez étroitement avec l'équipe sectorielle PAP FBP ainsi qu'avec les intervenant·e·s

logistiques et financier·ère·s pour planifier et effectuer les évaluations.

- Procédez à une évaluation rapide des transferts monétaires sous forme d'espèces et de coupons au sein de la communauté.
- Procédez à une évaluation du marché pour les fournitures/services en lien avec la potentielle action précoce.
- Mettez-vous en contact avec votre point focal pour les transferts monétaires dans le cadre du FBP.
- Collaborez avec la SNP et les partenaires du mouvement sur la préparation à mettre en œuvre des programmes de transferts monétaires.



Le Mécanisme du DREF pour l'ABP n'est pas la seule source de financement pour les transferts monétaires

Le Hunger Safety Net Programme par exemple fournit une assistance sous forme de transferts monétaires en période de sécheresse, dont le financement passe par le gouvernement kényan.

Des bailleur·se·s de fonds comme la DG ECHO mettent à disposition des fonds pour des AP au Malawi en vue de renforcer la résilience des communautés face aux catastrophes naturelles grâce à une assistance sous forme de transferts monétaires.

Étape 2 : évaluation de la capacité sur le plan des transferts monétaires

Pour implémenter des actions précoces sous forme de transferts monétaires au moment opportun et à grande échelle dès qu'un déclencheur est atteint, les problèmes spécifiques en la matière doivent être examinés tout au long des préparatifs. Il est indispensable que les décisionnaires au sein des départements clés (gestion des catastrophes, santé, logistique, financement, développement des branches, etc.) soient représenté·e·s et impliqué·e·s dans le processus de préparation à mettre en œuvre des programmes de transferts monétaires.

Une analyse SWOT peut vous aider à identifier la préparation opérationnelle de la SN en matière d'AEC ainsi que les zones prioritaires à développer et les obstacles que les actions de FBP que vous avez mises en place doivent résoudre pour intégrer des actions précoces basées sur des transferts monétaires dans votre PAP. [OUTIL 4 : Analyse SWOT de la capacité de la SN en matière de transferts monétaires dans le cadre du FBP]

Points clés

- Collaborez avec la SNP et les partenaires du mouvement sur la préparation à mettre en œuvre des

programmes de transferts monétaires.

- Désignez un point focal et/ou collaborez étroitement avec le point focal de la société nationale hôte pour les transferts monétaires.
- Procédez à une évaluation de la capacité de la Société nationale en matière de transferts monétaires (SWOT).
- Préparez une mise en place d'actions de FBP qui doivent être effectuées pour intégrer les transferts monétaires dans le PAP.
- Mettez-vous en contact avec votre point focal régional pour les transferts monétaires (et discutez d'un éventuel soutien).
- Mettez-vous en contact avec votre point focal pour les transferts monétaires dans le cadre du FBP.
- Collaborez avec la SNP et les partenaires du mouvement sur la préparation à mettre en œuvre des programmes de transferts monétaires.



Les investissements qui s'imposent en matière de préparation à mettre en œuvre des programmes de transferts monétaires ne doivent pas être sous-estimés et peuvent tirer parti d'initiatives existantes

Les actions de transferts monétaires exigent une organisation rigoureuse ! Il ne faut pas sous-estimer les investissements et les préparatifs requis. Partant, pensez à demander et à impliquer une assistance technique pour réussir l'intégration de ces transferts dans vos programmes. Le MCRCR est en train d'intensifier ses capacités en la matière. L'adaptation aux besoins (et donc l'engagement dans un processus de préparation à mettre en œuvre des programmes de transferts monétaires) fait partie des impératifs de l'aide humanitaire. Une cartographie actualisée des endroits où elle est en cours est accessible [ici](#).

Un engagement et une collaboration précoces dans un mouvement existant de préparation à une intervention efficace (PIE) et des initiatives de préparation à mettre en œuvre des programmes de transferts monétaires dans le pays sont indispensables pour généraliser cette dernière dans les différents programmes.

Étape 3 : analyse des options d'intervention

Le processus d'analyse des options d'intervention vous aide à définir et à documenter les modalités et le mécanisme qui conviennent le mieux à l'objectif et au contexte du projet. Commencez par examiner les résultats des évaluations (communauté, marchés et PSF), comparez les diverses modalités d'intervention

envisageables (espèces, coupons, en nature, service) et sélectionnez la plus adaptée. Si vous avez opté pour une assistance sous forme d'espèces, vous devez identifier le mécanisme de transfert monétaire le plus approprié (banque, paiement mobile, transfert de fonds, etc.).

- Vérifiez la faisabilité de chaque modalité et de chaque mécanisme potentiel. [OUTIL 5 : [Comparaison des modalités d'intervention et des mécanismes de versement](#)]
- Sélectionnez la modalité et le mécanisme sur la base d'une analyse comparative de la ponctualité, de la flexibilité, de l'efficacité, des risques et de leur atténuation ainsi que des coûts. [OUTIL 6 : [Matrice pour la prise de décision concernant les modalités](#)] **Si vous sélectionnez le mécanisme des transferts monétaires, vous devez ensuite choisir le mécanisme de versement.** [OUTIL 7 : [Matrice pour la prise de décision concernant les mécanismes](#)]
- Le mécanisme « Argent contre travail » (ACT) peut être envisagé lorsqu'un travail communautaire est nécessaire, qu'il est accepté et peut être effectué par la population locale sans interférer avec les moyens de subsistance traditionnels.



Une flexibilité essentielle

Pour choisir une modalité et un mécanisme, n'oubliez pas que la rapidité et la flexibilité sont des critères qui dans le contexte du FBP pèsent plus lourd que le rapport coût-efficacité pour l'organisation, car une mise en œuvre au moment opportun est cruciale pour la réussite de l'AP.

Étape 4 : conception et préparation d'une AP sous la forme d'un transfert monétaire

Une fois que vous avez établi que les transferts monétaires constituent l'action précoce la plus réaliste et la plus adaptée, vous devez les organiser de manière à ce que le système soit prêt à être activé à tout moment. Ce processus commence par la planification de l'intervention, la définition de méthodes de travail et la mise en place de mécanismes pour la coordination interne et externe, ainsi que pour la communication avec la population et les ménages cibles. À la phase de préparation, il faut conclure des contrats avec les prestataires de services, définir des moyens de cibler et d'enregistrer les personnes de manière flexible, intégrer le respect des règles relatives à la protection des données et planifier les distributions (d'espèces et de coupons).

Points clés

- Passez des contrats avec les prestataires de services ou les commerçant·e·s sur la base de critères de sélection cartographiques.

- Définissez le montant des transferts. [OUTIL 8 : Calcul du montant des transferts], [OUTIL 8.1 : Modèle de calcul du montant des transferts], [OUTIL 8.2 : Aspects à prendre en compte pour fixer le montant des transferts]
- Définissez les rôles et responsabilités conformément aux POS existantes et veillez à ce que chacun·e connaisse son rôle, ses missions et son échéancier. [OUTIL 9 : Rôles et responsabilités]
- Préparez l'approche pour le ciblage.
- Préparez les plans pour l'enregistrement, la distribution et le rapprochement. [OUTIL 10 : Guide pour le ciblage, l'enregistrement, la distribution et le rapprochement], [OUTIL 10.1 : Modèle de liste de distribution], [OUTIL 10.2 : Modèle de plan de distribution]
- Préparez un système d'engagement communautaire et de redevabilité avec une définition claire des rôles et responsabilités. [OUTIL 11 : Outil ECR]
- Veillez à ce que le système de ciblage et d'enregistrement soit en place et respecte les principes relatifs à la protection des données (consentement, base de données protégée par un mot de passe, accords pour le partage des données, etc.). [OUTIL 12 : Principes de protection des données CAV GRC]
- Vérifiez à l'échelon local si les plans de distribution et de versement sont cohérents par rapport à la localisation et à la capacité des prestataires de services.
- Préparez le plan de rapprochement. [OUTIL 13 : Modèle de rapprochement tiers FBP]

Analyse des relations entre la protection sociale et le financement basé sur les prévisions

« Protection sociale » est un terme général utilisé pour décrire des politiques et programmes nationaux et infranationaux destinés à lutter contre la pauvreté, l'inégalité et la vulnérabilité en fournissant une aide pour gérer les risques à courte et à longue échéance. Plusieurs de ces programmes recourent à des transferts monétaires. Citons par exemple l'assistance sociale ou les filets de sécurité, un type d'approche de protection sociale, qui se déclinent généralement sous la forme de programmes de transferts monétaires et d'argent contre du travail et parviennent à leurs bénéficiaires par différents canaux, notamment des versements directement en espèces, des coupons, des paiements numériques ou des paiements mobiles. Contrairement à la plupart des activités humanitaires, les transferts sociaux sont généralement pris en charge par les gouvernements à titre d'aide prévisible à long terme pour les ménages à risque ou en situation de pauvreté.

Avec l'augmentation des dangers liés au climat, les approches de protection sociale qui en tiennent compte prennent toute leur importance, car elles peuvent contribuer à protéger les personnes contre les impacts des chocs et des facteurs de stress climatiques. L'une d'entre elles consiste en des programmes flexibles et extensibles qui parviennent rapidement jusqu'aux victimes d'un choc. Par exemple, les ménages vulnérables qui bénéficient d'un programme de transferts monétaires après un tel choc ne sont plus obligés d'appliquer des stratégies d'adaptation négatives.

L'intégration d'une approche FBP sous la forme de transferts monétaires aux systèmes de protection sociale nous permet de tirer parti de synergies pour entreprendre des actions précoces, assumer un rôle essentiel dans la réduction des impacts d'une catastrophe, développer la résilience et protéger les effets positifs du développement. Même si cette intégration n'est pas complète, le recours à des programmes comme les filets de sécurité sociale pour implémenter des actions précoces ouvre des possibilités de se

greffer sur un système d'assistance existant, d'intensifier l'assistance et de l'harmoniser avant une catastrophe. Cette démarche permet un ciblage flexible, une intervention au moment opportun et un versement rapide (distribution d'espèces).

Pour d'autres informations, voir les chapitres Protection sociale et FBP.



Contrats passés avec des PSF ou des fournisseurs

Dans le contrat, prévoyez des clauses relatives à un versement dans les délais, à la protection des données, au rapprochement financier, au rapportage et à un traitement digne et respectueux des personnes. Assurez-vous également que les fonds non dépensés soient renvoyés sur le compte de la SN. Enfin, précisez le cadre temporel et définissez les rôles et responsabilités (des PSF, de la SN, des bénéficiaires et de toute autre partie).



Implémentation par la SN de transferts monétaires en espèces dans des enveloppes

En de rares occasions, la distribution d'espèces de la main à la main/sous enveloppe directement par la SN se révèle le moyen le plus rapide de faire parvenir de l'argent aux bénéficiaires d'une action précoce. Si vous choisissez cette option, contactez le point focal régional pour les transferts monétaires afin de lui demander des conseils pour planifier et organiser des distributions directement en espèces de manière sûre et responsable, dans le respect des mécanismes d'atténuation des risques et de rapprochement financier en vigueur.



Argent contre travail (ACT)

Veillez à ce que les conditions soient culturellement acceptables et conformes à la capacité « physique » des travailleur·se·s et à ce que les taux salariaux tiennent compte de la législation locale.



Flexible mais informé

Compte tenu de cette flexibilité d'activation, veillez à ce que tous les systèmes en lien avec celle-ci soient vérifiés et actualisés chaque année. Par ailleurs, il y a lieu d'intégrer la compilation des enseignements S&E post-activation dans votre cadre logique pour le PAP comme autant de nouveaux aspects à prendre en compte.

Cette vidéo brosse un rapide aperçu de la protection sociale et des liens potentiels.

video: https://www.youtube.com/watch?v=dHI38bb_cjs#action=share

Étape 5 : tests et simulations

Le test et la simulation du PAP prévu sont indispensables compte tenu de la brièveté du délai d'implémentation une fois que l'AP est activée. Les aspects AEC pertinents (capacité RH, rôles et responsabilités, systèmes d'enregistrement, mécanismes de transferts monétaires sur le terrain, etc.) doivent être intégrés dans des plans existants pour le test et la simulation ainsi que dans les budgets de l'AP afin de vérifier la préparation de la SN à l'AEC. Les exercices de simulation doivent impliquer toutes les parties prenantes concernées (branches de la SN, commerçant·e·s, PSF, communautés, autorités locales, autres organisations, etc.).

Dans l'idéal, il faut organiser au moins une simulation en temps réel sur le terrain afin de tester la capacité du·de la prestataire de services financiers ou des commerçant·e·s, et ensuite une série de simulations à petite échelle pour entretenir le processus.



Toute simulation doit être suivie d'un atelier consacré aux enseignements tirés afin de s'assurer que l'ensemble des difficultés, des apprentissages et des recommandations ont été consignés et serviront pour améliorer les PAP et la mise en œuvre des AP. Pensez à inviter tou·te·s les participant·e·s à la simulation à cet atelier, ainsi peut-être que d'autres acteur·rice·s internes et externes à la SN, notamment d'autres Sociétés nationales qui implémentent des AP dans le cadre du FBP dans la même région, afin que tou·te·s échangent leurs expériences et les apprentissages. Il y a lieu de documenter le test et les simulations, puis d'appliquer les enseignements tirés pour adapter et améliorer les outils, processus et systèmes d'AEC.

Points clés

- Intégrez l'AEC dans le test et la simulation du PAP et des budgets de l'AP.
- Invitez les parties prenantes concernées à participer à la planification, à l'implémentation de la simulation de l'AP et ensuite au partage des enseignements tirés.
- Veillez à ce que les domaines fonctionnels ci-après puissent être testés au cours de la simulation d'un PTM :
 - procédures pour la prise de décisions ;
 - processus AEC et rôles et responsabilités de toutes les parties prenantes engagées dans la mise en œuvre de cette forme d'assistance ;
 - systèmes d'enregistrement ;

- engagement communautaire et redevabilité ;
- préaccords ou contrats avec les PSF/commerçant-e-s ;
- ressources humaines et capacité du personnel et des volontaires formé-e-s à l'AEC à mettre en œuvre l'intervention AEC dans les délais et avec efficacité ;
- faisabilité des mécanismes de transferts monétaires sélectionnés ;
- Vérifiez à l'échelon local si les plans de distribution sont cohérents par rapport à la localisation et à la capacité du/de la prestataire de services.
- Veillez à ce qu'un atelier consacré à la simulation soit organisé et à ce que les parties prenantes clés y participent ; le cas échéant, invitez d'autres SN qui sont actives dans la région et qui possèdent une expérience significative dans les AP FBP ou l'AEC à partager leurs acquis. Veillez à ce que la simulation et les enseignements tirés soient correctement documentés et à ce que ces enseignements soient utilisés pour adapter et améliorer les processus, systèmes et outils.



Favoriser l'apprentissage parmi les SN qui mettent en œuvre des actions précoces dans le cadre du FBP

Dans les régions où plusieurs Sociétés nationales mettent en œuvre des AP dans le cadre du FBP, organisez des partages d'expérience et encouragez la participation à des ateliers consacrés aux leçons tirées des simulations afin de permettre des échanges sur les difficultés rencontrées et les recommandations.

Étape 6 : implémentation

Une fois que le mécanisme et le protocole d'action précoce sont activés (Mécanisme du DREF pour l'ABP), l'implémentation démarre sans délai.

Votre plan d'action précoce prend vie. Ci-dessous figurent les points clés à respecter.

Points clés

- Confrontation avec la réalité : vérifiez la pertinence de l'action par rapport à la situation en cours et à la zone géographique concernée (s'il s'agit d'une intervention basée sur le marché [marchandises, services, travail], vérifiez si les marchés fonctionnent toujours et sont capables de fournir ces marchandises et services conformément aux exigences) et actualisez le cadre logique ainsi que la feuille de suivi de votre PAP en conséquence.
- Vérifiez si le montant des transferts monétaires convient.
- Assurez-vous que les rôles et responsabilités au sein de l'équipe sont clairs (équipe de projet, siège et branche). Vérifiez les rôles et conditions de l'accord-cadre ou du protocole d'accord avec le-la

PSF/commerçant·e.

- Activez les transferts monétaires, le plan ECR et assurez-en le suivi dans le système de S&E.



Constitution de stocks par les marchés et les fournisseur·euse·s

Assurez-vous de connaître le délai d'exécution/de notification pour le réapprovisionnement ou le passage à l'échelon supérieur du côté des commerçant·e·s/services. Vous devez impérativement prévenir les marchés et les commerçant·e·s de l'activation de l'action précoce : informé·e·s de l'injection de fonds dans la région, ils·elles peuvent s'organiser et prévoir les stocks/services pertinents.



Analysez les possibilités de connexion avec une carte régionale de la FICR ou avec tout autre mécanisme de ciblage ou de mise en œuvre de la protection sociale.



Le Mécanisme du DREF pour l'ABP n'est pas la seule source de financement pour les transferts monétaires

Le Hunger Safety Net Programme par exemple fournit une assistance sous forme de transferts monétaires en période de sécheresse, dont le financement passe par le gouvernement kényan. Des bailleur·se·s de fonds comme la DG ECHO mettent à disposition des fonds pour des AP au Malawi en vue de renforcer la résilience des communautés face aux catastrophes naturelles grâce à une assistance sous forme de transferts monétaires.

Étape 7 : S&E et renforcement des capacités

Intégrez l'AEC dans votre plan SERA global (cadre logique pour le programme de FBP, plan S&E pour le PAP) pour garantir que vous collectez et analysez les données sur l'impact des actions précoces AEC.

Le maintien et l'actualisation des systèmes, processus et outils sont indispensables, car le PAP peut

rester d'application pendant 5 ans sans être activé ; partant, une série d'informations, de processus et de formations doivent se répéter à intervalles réguliers pour garantir la préparation opérationnelle de la SN qui doit implémenter l'AEC dans les délais et avec efficacité. La situation sur les marchés et chez les prestataires de services financiers peut évoluer rapidement, avec pour corollaire des modifications de la valeur des transferts monétaires ou l'émergence de nouveaux mécanismes de distribution comme les transferts mobiles s'ils se généralisent dans les zones cibles.

Points clés

- Établissez un planning et un budget pour la mise à jour des premières évaluations (communauté, marchés et PSF) chaque année ou à chaque changement important du contexte.
- Actualisez régulièrement les évaluations (communauté, marchés, PSF et capacité) pour décider s'il faut apporter des changements à l'AP.
- Veillez à mettre en place un système de suivi du marché à intervalles réguliers (tous les 3 mois, tous les 4 mois ou en fonction d'une saisonnalité) pour relever les modifications qui concernent l'intervention (accès, prix, disponibilité, qualité).
- Actualisez la valeur des transferts monétaires en fonction des résultats des évaluations/du suivi du marché pour que leur montant permettent d'atteindre les objectifs de l'AP. Prévoyez dans le plan et le budget du PAP pour le FBP un fonds de réserve pour d'éventuels ajustements.
- Organisez des simulations en temps réel, idéalement chaque année ou au moins tous les deux ans, et complétez-les par des simulations à petite échelle pour entretenir le processus. Adaptez et améliorez les plans, systèmes et outils d'AEC dans le cadre d'une AP en fonction des enseignements que vous en tirez.
- Programmez des formations à l'AEC et à l'évaluation des marchés pour les nouveaux-elles employé·e·s et volontaires de la SN et, le cas échéant, établissez des connexions avec les initiatives de préparation à mettre en œuvre des programmes de transferts monétaires qui existent dans le pays.
- Nouez des contacts avec des initiatives de protection sociale réactive aux chocs dans le pays, analysez les connexions possibles et agissez en conséquence.
- Actualisez au besoin les accords-cadres ou les contrats passés avec le-la prestataire de services, en particulier lorsque de nouveaux mécanismes de transfert peuvent être ajoutés. Actualisez au besoin les rôles et conditions de l'accord-cadre ou du protocole d'accord avec le-la PSF/commerçant·e.



Veillez à prévoir des budgets adéquats pour les exercices de simulation, le plan d'action pour la préparation à mettre en œuvre des PTM et/ou le budget pour l'élaboration de plans d'urgence. Compte tenu de la flexibilité de l'activation, assurez-vous que tous les systèmes en lien avec celle-ci sont vérifiés et actualisés chaque année. Enfin, pensez à intégrer la compilation des enseignements S&E post-activation dans votre cadre logique pour le PAP comme autant de nouveaux aspects à prendre en compte.

Boîte à outils

-  OUTIL 1 : Liste de contrôle relative à la faisabilité des transferts monétaires (EN)

 -  OUTIL 2 : Évaluation rapide des marchés (EN)

 -  OUTIL 3 : Cartographie des prestataires de services (EN)

 -  OUTIL 4 : Analyse SWOT de la capacité de la SN en matière de transferts monétaires dans le cadre du FBP (EN)

 -  OUTIL 5 : Comparaison des modalités d'intervention et des mécanismes de transferts (EN)

 -  OUTIL 6 : Matrice pour la prise de décision concernant les modalités (EN)

 -  OUTIL 7 : Matrice pour la prise de décision concernant les mécanismes (EN)

 -  OUTIL 8 : Calcul du montant des transferts (EN)

 -  OUTIL 8.1 : Modèle de calcul du montant des transferts (EN)

 -  OUTIL 8.2 : Aspects à prendre en compte pour fixer le montant des transferts (EN)

 -  OUTIL 9 : Rôles et responsabilités (EN)

 -  OUTIL 10 : Guide pour le ciblage, l'enregistrement, la distribution et le rapprochement (EN)

 -  OUTIL 10.1 : Modèle de liste de distribution (EN)

 -  OUTIL 10.2 : Modèle de plan de distribution (EN)

 -  OUTIL 11 : Outil ECR (EN)

 -  OUTIL 12 : Principes relatifs à la protection des données CAV GRC (EN)

 -  OUTIL 13 : Modèle de rapprochement tiers FBP (EN)

 -  Étude de cas : Faisabilité PTE (ES)

 -  Shock Responsive Social Protection in Latin America and the Caribbean (vidéo OPM)

 -  What role can social protection systems play in responding to humanitarian emergencies? (Vidéo WFP/OPM)
-

